

## comment puis je avoir un contact avec ma fille

## Par celclo, le 28/03/2010 à 23:44

Malheureusement ma fille a 16 ans et depuis l'age d'u n an la maman est parti et je viens juste de la retrouver.

J'écris à ma fille et je sais que la mère ne lui remet même pas le courrier. Vu son âge, devant le juge elle a dit qu'elle voulait bien me voir ainsi que son frère et c'était a elle de se manifester. Comment peut-elle le faire surtout si elle n'a pas connaissance de mes courriers. Dans 2 ans elle sera majeure et toujours avec dans l'idée que je ne la contact pas. Je me sens impuissant dans cette situation et pourtant je ne fais que réfléchir comment je peux l'approcher. La mère l'a même changer de lycée, voire même elle ne la scolarise plus. Je ne sais donc plus du tout ce qu'elle devient bien que j'ai toujours eu l'autorité parentale conjointe mais ma fille a vécue jusqu'a 16 ans sans que je ne sache ou elle se trouvait. Qui sais et pourrait me dire ce que je peux faire car je suis à bout de ressources pour la rencontrer.

merci